

ATEE



Mardi 6 juin 2023 dans la rue ! #touchepasamaretraite

MAL PAYÉS, MÉPRISÉS, CONFRONTÉS À DES CONDITIONS DE TRAVAIL CONTINUUELLEMENT DÉGRADÉES

La CGT Affaires Scolaires rappelle que cette réforme des retraites n'est pas nécessaire et que le financement des retraites doit passer par une augmentation des salaires et sûrement pas par l'acquisition de trimestres supplémentaires et le recul de l'âge de départ. Le gouvernement entend aujourd'hui nous obliger à travailler 2 ans de plus pour partir à la retraite. A la clé, augmentation des maladies professionnelles, baisse des pensions, ainsi que :

- Dégradation des conditions de travail.
- Impact sur les conditions de travail des agents liées à la double autorité.
- Non remplacement des agents en arrêt maladie.
- Baisse des effectifs.
- Intensification du travail et polyvalence à excès.
- Stagnation voire baisse des salaires.
- Frein à la mobilité choisie par les agents.
- Problème de la double autorité.
- Explosion du nombre d'agents en situation d'incapacité ou de reclassement sans poste.

LA CGT AFFAIRES SCOLAIRES REVENDIQUE

- Le maintien du cadre d'emploi spécifique des ATEE leur donnant ainsi la possibilité de faire partie intégrante de la « communauté éducative ».
- La priorité à la titularisation des précaires de plus en plus nombreux.
- La prise en compte de la réalité de la pénibilité de certains métiers comme il en existe de nombreux dans les collèges.
- Accès en catégorie B de tous les postes d'encadrement et des missions qui ont évolué techniquement.
- À la polyvalence tant souhaitée, nous répondons expertise et respect des métiers.
- La création de postes en nombre pour remplir les missions et le remplacement systématique de toutes les absences.

LA LUTTE N'EST PAS FINI SUR LES RETRAITES ET L'AUGMENTATION DES SALAIRES FACE AU MEPRIS DE CE PRESIDENT ET DE SON GOUVERNEMENT.

